



Trait d'Union

Le journal mensuel
de l'UNEF Paris IV (AGEPS)

Numéro 4
octobre 1998

ÉDITORIAL

En cette nouvelle rentrée universitaire, l'UNEF Paris IV constate que la situation des étudiants est loin d'être idéale. Les difficultés qu'ils rencontrent sont nombreuses et variées. Elles démontrent la pertinence de s'unir pour y trouver une solution, qui peuvent avoir de dramatiques conséquences pour les étudiants.

C'est le cas des étudiants de Musicologie qui attendent les résultats de la session de septembre, qui ne seront publiés qu'à la fin du mois d'octobre, alors que les cours magistraux et les Travaux Dirigés reprennent à partir du 19 octobre. Comment dans ces conditions entamer cette nouvelle année universitaire sur de bonnes bases alors que de nombreux étudiants ne sont pas en mesure de savoir en quel cycle ils vont être ?

C'est le cas de nombreux étudiants de premier cycle obligés de redoubler après avoir obtenu 4 modules durant leur première année ou 10 durant leurs deux premières années, et qui du fait de la réforme Bayrou n'atteignent pas le seuil des 70% ou des 80% pour passer en année conditionnelle, avec toutes les conséquences que cette situation crée : perte de la bourse, perte d'une année pour 2 modules à repasser alors que l'ancien système permettait le passage en année conditionnelle.

C'est le cas des nombreux étudiants obligés de faire la queue pour s'inscrire alors que le secrétariat est fermé un jour sur deux. Si l'administration connaît des difficultés de personnel, il faut qu'elle prenne ses responsabilités et qu'elle embauche des personnes pour gérer l'afflux du début de l'année. Car ces retards dans l'inscription occasionnent de graves conséquences. Retard dans l'obtention de la carte d'étudiant et donc des certificats de scolarité, indispensables pour obtenir les allocations familiales, le tarif réduit pour les transports, etc... De plus, pour pimenter le tout, les minitels de la Sorbonne, en nombre insuffisant, ont été pris d'assaut, et les erreurs de manipulations, du fait d'un service minitel au fonctionnement peu clair, ont entraîné de graves retards dans l'inscription des étudiants. D'ailleurs, le service minitel a connu plusieurs pannes, ce qui permet de douter de son efficacité réelle.

C'est le cas des étudiants qui ont fait confiance aux secrétaires des différentes UFR, qui doivent gérer en début d'année un afflux très important d'étudiants, sans en avoir les moyens matériels, ou la formation concernant les réformes universitaires qui se succèdent à un rythme quasi-annuel. Ainsi, de nombreux étudiants, confiants, s'aperçoivent que les modalités d'examen qu'ils croyaient exactes le sont beaucoup moins.

*Pour acheter ou vendre des livres dans des conditions
défiant toute concurrence*

**BOURSE AUX LIVRES
DE L'UNEF PARIS IV**

**Dépôt et vente au local de l'UNEF en Sorbonne et à
Clignancourt**

Pétition: Non au contrôle des cartes !, p. 2
Capes-Aggeg: Tout le monde est concerné, p. 4

PÉTITION À MONSIEUR C. ALLEGRE

Assez de temps perdu, Assez de cours perturbés

Assez de bousculade aux portes de la Sorbonne

NON AU CONTROLE DES CARTES !

Monsieur le Ministre,

Vous êtes récemment venu célébrer en grande pompe en Sorbonne le huit centième anniversaire de l'Université de Paris.

Pendant une très large majorité de cette très longue histoire, étudiants, enseignants, auditeurs libres, voire touristes, ont pu circuler librement en Sorbonne, sans qu'on ait constaté d'inconvénients supérieurs aux avantages de cette situation.

C'est durant l'hiver 1996/97 que, pour la première fois, sous un prétexte si futile que nous l'avons tous oublié, le Recteur a institué brutalement, pour quelques jours, un contrôle à l'entrée.

Depuis cette date, de plus en plus fréquemment, sous des prétextes variés mais sans rapport aucun avec nos études, ce contrôle a été établi.

Les inconvénients en sont multiples. Ce n'est pas seulement pour nous une question de principes. Le principal est le temps perdu: nous avons parfois mis jusqu'à un quart d'heure pour entrer ou sortir (car le contrôle à l'entrée bloque également la sortie !) de la Sorbonne, les cours étant perturbés en conséquence.

De plus, il n'est pas *a priori* criminel pour un étudiant de circuler sans avoir sa carte sur lui. Pour l'avoir oubliée, beaucoup d'entre nous n'ont pu assister à un cours, voire participer à un examen.

Enfin, l'usage en Sorbonne est d'admettre sans formalité aucune de nombreux auditeurs libres. Quand il y a contrôle, ceux-ci sont refoulés à l'entrée.

Si nous nous adressons à vous, c'est parce que le Recteur n'a répondu à aucune des protestations qui lui ont été adressées par les étudiants. C'est aussi parce qu'un nouveau pas dans l'absurde a été franchi ces jours-ci.

Le 13 octobre, sans doute à cause des manifestations lycéennes, dont nous ne voyons pas en quoi elles menaçaient la Sorbonne, on a fait de notre université une véritable forteresse. Elle est même restée totalement fermée à un moment où des cours avaient lieu. Plus tard dans la journée, en réponse aux protestations d'agrégeats de Lettres, les vigiles ont entrepris de les fouiller un à un, leur faisant manquer la totalité du cours auquel ils se rendaient.

Nous vous prions donc instamment de prendre les mesures nécessaires pour que nous puissions étudier dans des conditions normales, c'est à dire pour que la liberté de circulation qui a caractérisé presque toute l'histoire de la Sorbonne soit rétablie.

(suite de l'éditorial)

De nombreux dossiers sont aussi à l'ordre du jour. C'est le cas des CAPES/Agreg, qui s'aperçoivent que les discours de Bayrou et d'Allègre sur la baisse démographique, qui *justifiaient* une baisse des places offerts aux concours ne sont pas partagés par les lycéens dans leur très grande majorité. C'est l'informatisation de la Sorbonne, qui traîne en longueur, alors que la situation est indigne d'une université telle que la Sorbonne. C'est le plan social étudiant, qui va en partie dans le bon sens, et qui prévoit une hausse du budget de l'aide sociale, mais qui reste très insuffisante (5% soit 100 francs par mois pour les bourses les plus élevées) et qui n'a pas permis la mise à plat de l'ensemble du problème de l'aide sociale étudiante qui ne privilégie pas assez l'aide sociale sur critères sociaux (à peine 30% en volume de l'aide sociale universitaire). C'est pourquoi la discussion parlementaire sur le budget qui va avoir lieu est importante, au vu des besoins matériels de l'Enseignement supérieur.

Enfin, il ne faut pas oublier que le rapport Attali est étudié à l'heure actuelle par Allègre, que la question européenne est au centre des préoccupations de la future réforme (encore une !), et que si les discussions abordées lors du colloque sur les 800 ans de la Sorbonne sont reprises dans le futur projet du ministère, les étudiants sont en droit d'être inquiétés. Ultra-libéralisation de l'Université, ouverte largement aux entreprises qui seront partie prenantes des programmes, création d'universités régionales adaptées aux besoins locaux des entreprises, disparition des filières *contre-productives* telles que la philosophie, les lettres classiques, les sciences humaines en générale.

Sur autant de sujets, l'UNEF Paris IV se mobilise, par son travail de terrain, par ses interventions dans les conseils de l'Université, par ses propositions concrètes formulées sur l'ensemble de ces dossiers. Seuls nous ne pourrions pas avancer sur autant de questions, qui concernent d'ailleurs l'ensemble des étudiants. C'est pourquoi n'hésitez pas à prendre contact avec nous, et à participer à nos initiatives.

L'UNEF tous azimuts

Bilan du SOS inscriptions de l'UNEF Paris IV pour cette année: près de 150 bacheliers victimes de RAVEL pour différentes raisons, inscrit grâce à nous. Une preuve de plus de l'utilité de notre syndicat. Mais surtout, une preuve de plus qu'il faut mettre RAVEL au placard. Ça nous permettrait de prendre des vacances en juillet...

###

50 % carte orange: c'est PRESQUE gagné

La revendication du demi tarif sur les transports parisiens était portée depuis 1990 par l'UNEF, rejoint depuis par d'autres organisations. C'est une question de simple justice: les étudiants n'ont pas ou peu de ressources (alors que la plupart des entreprises remboursent la moitié de leur carte à leurs salariés), et sont obligés d'habiter souvent loin de leur fac, à cause du montant des loyers dans Paris et de la quasi inexistence des Cités-U dans la ville. La carte Imagine-R est incontestablement un pas dans la bonne direction: les transports en commun seront désormais moins chers pour les étudiants de moins de 26 ans. Cependant, pour nous, le compte n'y est pas, pour quatre raisons au moins.

1) Pourquoi cette limite d'âge ? Cette discrimination touche tous les étudiants de troisième cycle, tous ceux qui ont dû interrompre leurs études plusieurs années pour gagner de quoi les financer, de nombreux étudiants étrangers.

2) Pourquoi cette carte est-elle obligatoirement annuelle ? Pour ceux qui ne l'utilisent pas en été, c'est autant d'argent perdu.

3) Pourquoi la faire débiter au 1er novembre ? Messieurs Allègre et Gaysot ignorent-ils la date de la rentrée universitaire ?

4) Enfin, le gouvernement poursuit la politique de ses prédécesseurs d'augmentation des tarifs RATP. La carte Imagine R, c'est entre 30 et 45 %, mais sur un tarif en hausse de 4 % pour tout le monde (l'inflation est de 1,5 %). Il y a donc mieux à faire que de crier "On a gagné !". Ce premier pas du pouvoir doit au contraire nous encourager à maintenir notre revendication: qu'un étudiant puisse, sur simple présentation de sa carte, payer sa carte orange du mois 50 % moins cher (et bien sûr que son prix soit bloqué pendant plusieurs années pour compenser les précédentes hausses)

###

Surprise pour des étudiants de Lettres classiques pendant la session de septembre. Leur écrit de latin ne s'est pas déroulé dans la salle prévue, mais dans l'amphi Descartes, où il n'y a pas de tables, mais des tablettes beaucoup trop étroites pour qu'on puisse y poser un dictionnaire. L'UNEF soutient bien sûr leur protestation auprès du directeur d'UFR.

###

Un effet scandaleux de la réforme Bayrou (un de plus) : la limitation des passages conditionnels. Comme on ne prend plus en compte le nombre des modules, mais la somme de leurs coefficients (un calcul aussi compliqué qu'aberrant), un étudiant peut désormais redoubler en première année de DEUG avec seulement deux modules manquants (et donc n'avoir qu'un nombre ridicule de cours dans l'année). Qui pourra dire encore que cette réforme

était une victoire pour les étudiants ? Les élus UNEF sont prêts à se battre pour le retour à l'ancien système.

Il faut aussi savoir que dans de nombreuses facs où a déjà été mise en place la semestrialisation prévue par la réforme, cela a eu pour résultat la remise en cause de la session de septembre et une pagaille monstrueuse dans les emplois du temps. Préparons nous à lutter contre son application à Paris IV...

###

L'année commence mal pour les candidats aux concours, condamnés aux amphes surchargés. Forcément, trente pour cent de postes en moins sur deux ans (voir pétition p. 4), ça fait autant de candidats en plus, redoublants qui devraient déjà être profs si le nombre normal avait été maintenu.

C'est particulièrement vrai pour les agrégatifs de Lettres. Lundi, pour le premier cours sur La Rochefoucauld, amphi Cauchy, une trentaine d'entre eux étaient assis par terre ou debout, plus de vingt n'ont même pas pu rentrer. Mardi, ils sont plus de quarante à ne pas avoir pu assister au cours sur Beckett amphi Descartes faute de places... par terre. Les élus d'UFR UNEF ont immédiatement lancé une pétition et, fort de son succès, s'efforcent de trouver une solution avec les profs (mais l'un des deux a déjà déclaré qu'il s'en foutait...) et l'administration.

###

"Le pire scénario pour moi serait qu'on donne aux lycéens 2000 postes et 4 milliards de francs". Cette merveilleuse phrase est de... Philippe Meirieu, l'expert bien connu d'Allègre en revendications lycéennes, par ailleurs prof de Sciences de l'Éducation bidon.

Édifiant... Ce n'est pas notre opinion ! Le pire scénario serait qu'Allègre et Meirieu prennent prétexte du mouvement lycéen pour imposer leur réforme des lycées dont les objectifs sont radicalement opposés à ses revendications.

Allègre a déjà frappé fort en promettant aux élèves qui réclamaient plus de profs (voir pétition)... des allègements de programme !. "Puisqu'il y a moins de profs, apprenez moins !", en somme.

Exonération des droits d'inscription:

ce qu'il faut savoir (et qu'on nous cache soigneusement)

Tout étudiant a le droit de demander que ses droits d'inscription lui soient remboursés, en raison de sa situation personnelle, par lettre au président de l'Université, en joignant tous les justificatifs nécessaires. D'après la loi, dix pour cent des étudiants non boursiers de chaque université peuvent être ainsi exonérés. C'est certes insuffisant, mais ça ouvre des possibilités, d'autant que beaucoup d'entre nous ne sont pas accourant (les 10% n'ont jamais été atteints à Paris IV... faute d'un nombre de demandes suffisant !).

Si, sans être boursier, tu es dans une situation délicate, il faut tenter ta chance. Tu peux soit écrire directement au président et déposer ta lettre au centre administratif, soit passer au local de l'UNEF (Nous t'aiderons à présenter ta demande et la transmettrons à Monsieur Molinié)

CAPES-AGREG: UNE QUESTION QUI CONCERNE TOUT LE MONDE

Les profs qui manquent aujourd'hui dans les lycées et collèges, ce sont les postes que Bayrou et Allègre ont supprimés aux concours ces deux dernières années ! La mobilisation des lycéens vient aujourd'hui rejoindre la nôtre sur ce point.

Deux fois, le ministre nous a surpris en publiant un nombre de postes en baisse à quelques semaines des écrits. C'est maintenant qu'il faut imposer l'inversion de cette politique. C'est pourquoi l'UNEF Paris IV et l'UNEF Paris I t'inviteNT à signer et à faire signer la pétition suivante:

**Pour la fin de la baisse des postes au CAPES et à l'Agreg
Pour la publication immédiate d'un nombre
de postes au moins égal à celui de 1996
Pour le recrutement comme titulaires sur les postes
vacants des premiers collés de l'année dernière**

En deux ans, le nombre de postes mis aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire a baissé de 30%. Chaque fois, cette baisse a été annoncée à quelques semaines seulement du début des écrits.

Il ne semble pourtant pas qu'il y ait trop de profs dans les lycées et collèges. Nous savons qu'à cette rentrée de nombreux postes n'ont pas été pourvus. Pourquoi n'ont-ils pas été mis aux concours ?

Le mouvement lycéen de cette rentrée, après celui de la Seine Saint Denis au printemps dernier montre qu'il **faudrait en créer beaucoup d'autres.** La baisse du nombre de postes n'est pas due à la situation démographique mais à un choix budgétaire.

Nous refusons ce **choix qui condamne des centaines d'étudiants diplômés du second cycle au chômage, et des milliers de collégiens et lycéens à une scolarité dans de mauvaises conditions.** Est-ce cela la priorité à l'Éducation nationale dont parle le gouvernement ?

C'est pourquoi nous exigeons de Monsieur Allègre la publication immédiate d'un nombre de postes au moins égal à celui de 1996, et que les postes qui sont aujourd'hui vacants dans le secondaire soient pourvus par le recrutement des premiers collés au CAPES et à l'Agrégation 1998 comme titulaires. Nous appelons tous les étudiants à se mobiliser pour porter cette exigence.



**UNEF Paris IV (Union nationale des étudiants de France,
Association générale des étudiants de Paris-Sorbonne)**

Le syndicat qui défend les étudiants

Pour tout problème n'hésitez pas à nous contacter

Sorbonne: 18 rue de la Sorbonne, au fd, à droite

Clignancourt: à gauche en sortant des Amphis

tél: 01-40-46-32-27 (répondeur)

Prénom et nom:

Adresse:

Tél (éventuellement):

Année et filière:

Je signe la pétition Pour la fin de la baisse des postes au CAPES et à l'Agreg, Pour la publication immédiate d'un nombre de postes au moins égal à celui de 1996

Signature:

Je signe la pétition NON AU CONTROLE DES CARTES !

Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Paris IV et recevoir régulièrement *Trait d'Union*.

Je souhaite adhérer à l'UNEF et joins (cotis. 80F. premier versement minimum 10F)

A renvoyer à UNEF Paris IV, 1 rue V. Cousin 75005 PARIS.

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT 1998/99

réalisé par une équipe
d'étudiants de
l'Université (du DEUG
au doctorat!)

**En 48 pages, tout ce
qu'il faut savoir
pour vivre et étudier
à Paris IV**

(s'inscrire, se repérer,
comprendre le
fonctionnement de
l'Université, les cursus,
obtenir une aide
sociale, se nourrir, se
loger, participer à la vie
culturelle, faire du
sport, les droits qu'il
faut défendre, les
améliorations qu'il faut
réclamer, la réaction
d'étudiants aux
dernières propositions
du gouvernement et...
La véritable histoire du
rapport Attalix)

**EN VENTE
POUR 5 FRANCS
AU LOCAL DE
L'UNEF**